

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 06 novembre

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	14

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 06 novembre 2024 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 31 octobre 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 31 octobre

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, Mme Martini Laurence, Mme Lagardette Marie-Gabrielle, M Langlet Pascal, M Aymard Nicolas

Pouvoirs :

M Charvolin Jean-Jacques donne pouvoir à Pascal Furnion

Mme Bertelle Emilie donne pouvoir à Luc Chavassieux

M Grange Christophe donne pouvoir à Didier Guyot

Secrétaire de séance : M Langlet Pascal

D2024_044 – Subventions aux associations

Vu le Budget Primitif 2024

Vu les crédits affectés au compte 6574 - subventions de fonctionnement - s'élevant à 15 000€,

Considérant que 510€ ont été voté depuis le 1^{er} janvier 2024

Considérant les crédits restants, il convient d'attribuer le montant des subventions aux associations pour l'année 2024

Entendu les demandes de subventions suivantes :

❖ **Coopérative scolaire**

Objectif de l'association : coopérative scolaire

Public visé : enfants de l'école

Objet de la demande : financement des activités pédagogique

Montant de la subvention demandée : pas de montant demandé

Montant proposé : 1 500€

Motivation de la commission : 12 € par enfant (même montant qu'en 2023) avec un seuil minimum à 1 500€

Approuvé à l'unanimité

❖ **Club des jeunes de Chaussan**

Objectif de l'association : cours collectifs pour les enfants adultes / vie du village

Public visé : enfants / adultes

Objet de la demande : développer les spectacles de comédie musicale / acheter du matériel multisport et fitness / organiser des sorties pour les villageois chaussanais / maintenir la vie du village à travers les manifestations

Montant de la subvention demandée : 3 500€

Montant proposé : 1000€

Approuvé à la majorité : 1 abstention et 13 votes pour

❖ **Ecole de musique Mornant Chaussan**

Objectif de l'association : enseignement de la musique

Public visé : enfants et adultes

Objet de la demande : Favoriser la musique pour tous

Montant de la subvention demandée : 3 500€

Montant proposé : 3500€

Approuvé à la majorité : 1 abstention et 13 votes pour

❖ **Présence au monde**

Objectif de l'association : présenter des conférences et des ateliers autour des grands textes de l'humanité et des réflexions contemporaines.

Public visé : tout public

Objet de la demande : continuer à proposer les événements habituels des années précédents mais aussi marquer cette année d'anniversaire par de nouveaux événements.

Montant de la subvention demandée : 2 000€

Montant proposé : 2000€

Approuvé à la majorité : 12 votes pour et 2 conseillers ne participent pas au vote

❖ **Chaussan Hier Aujourd'hui et demain**

Objectif de l'association : organiser des recherches et réflexions sur le passé de Chaussan et mise en mémoire de ce passé avec des publication de ce livre qui se veut une synthèse de ces travaux.

Public visé : tout public

Objet de la demande : Edition d'un livre sur la mémoire de Chaussan et le diffuser auprès de la population les témoignages des anciens de Chaussan (La vie au début du XXe siècle).

Montant de la subvention demandée : 2 000€

Montant proposé : 2000€

Approuvé à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et vu les votes ci-dessus

Décide de verser les subventions dont les montants sont précisés ci-dessus

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif

Tableau récapitulatif des subventions 2024

Association	Montant 2024	Montant 2023
Ecole de musique Chaussan Mornant	3 500€	3500€
Association des familles		1000€
Coopérative scolaire	1 500€	1500€
CJC	1 000€	1500€
Comac		600€
Coopérative scolaire – projet classes découvertes	510€	3560€
Club des géraniums		500€
Présence au monde	2 000€	
Chaussan hier aujourd'hui et demain	2000	
Total	10 510€	12 160€

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
<p>Coopérative scolaire : unanimité</p> <p>CJC : Majorité</p> <p>Ecole de musique Mornant Chaussan : majorité</p> <p>Présence au monde : majorité</p> <p>Chaussan hier Aujourd'hui et demain : majorité</p>

Le Maire

Luc Chavassieux

